GRIPPE A/H1N1

La vaccination débutera aujourd'hui

Le Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutique (LNCPP) a autorisé la mise sur le marché du vaccin contre la grippe A/H1N1 du laboratoire GlaxoSmithKline (GSK). La campagne de vaccination débutera aujourd'hui et concernera le personnel de santé des secteurs public, parapublic et privé. Les femmes enceintes seront vaccinées à partir de mercredi prochain.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir)-

Le ministre de la Santé a donné, hier, le coup d'envoi de la campagne de vaccination contre la grippe A/H1N1. Pour donner l'exemple et montrer la confiance qu'il a en ce vaccin, Saïd Barkat, tout sourire, s'est fait vacciner le premier.

A l'heure où la campagne de vaccination suscite quelque appréhension, Barkat voulait, par ce geste, rassurer et mettre fin à un certain alarmisme. «Je vais bien», a-t-il lancé aux journalistes, après être resté près de trente minutes en observation.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que le lot de 20 millions de doses de vaccin commandé par notre pays allait arriver progressivement. Mais apparemment agacé par tout ce qui s'est dit autour de ce vaccin, Barkat n'a pas caché sa colère, appelant les journalistes à cesser d'alarmer la population, tout en assurant que la procédure d'acquisition du vaccin s'est faite dans l'intérêt de la nation et non d'un laboratoire.

Selon le ministre, ce vaccin ne présente aucune anomalie et toutes les supputations à ce sujet sont infondées. Pour rassurer la population, le représentant du laboratoire GSK Algérie a, pour sa part, indiqué que le vaccin acquis par l'Algérie est le même que celui commercialisé dans 36 autres pays. Après que le vaccin eut été otage, pendant plus de 22 jours, des laboratoires en charge de son contrôle, pour des raisons «de procédures liées à des essais cliniques supplémentaires», le Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP) a fini par délivrer le certificat de conformité pour le premier lot de 713 000 doses.

Photo : Samir Sid

La campagne nationale de vaccination contre la grippe A/H1N1 débutera aujourd'hui et se déroulera en six phases. Elle concernera, par ordre de priorité, le personnel de santé des secteurs public, parapublic et privé, sur une période de 7 à 10 jours, suivi, à partir du 6 janvier, des femmes enceintes ayant déjà une grossesse de plus de 20 semaines ou inférieure à 20 semaines si celles-ci présentent un profil à risque. Le vaccination touchera, par la suite, le personnel assurant le maintien des activités essentielles et stratégiques, les patients, adultes et enfants, atteints de pathologies chroniques, les enfants âgés de plus de six mois et les jeunes âgés de moins de 24 ans, ainsi que l'entourage des nourrissons de moins de six mois.

Un examen médical sera effectué avant la vaccination, et les personnes vaccinées seront gardées en observation pendant trente minutes. Le ministère de la Santé précise que la quantité de vaccins actuellement disponible couvre largement les populations concernées par les première et deuxième phases et permettra d'entamer la vaccination des personnes ciblées par la troisième phase. Et d'ajouter que le médicament antiviral Oseltamivir est disponible et permettra de couvrir une large frange de la population.

S. A.

ALORS QUE LA CAMPAGNE DE VACCINATION SERA ENTAMÉE CES JOURS-CI

Citoyens et personnel médical ignorent tout sur l'opération

Alors que la campagne de vaccination contre la grippe porcine, annoncée en grande pompe par le ministère de la Santé, commencera cette semaine, dans les différentes centres sanitaires du pays, citoyens et personnel médical méconnaissent tout sur le déroulement des opérations.

Irane Belkhedim - Alger (Le Soir) - A Alger, les centres sanitaires et les hôpitaux n'ont pas reçu de vaccins. Aucune note ou instructions. Médecins et infirmiers ne peuvent orienter les citoyens qui viennent s'enquérir de la situation. La raison est simple : Ils n'en savent rien ! Hier matin, une ambiance ordinaire régnait dans l'Etablissement Public de Santé de Proximité «Bouchenafa» de Sidi M'Hamed. Une grande salle d'attente et deux salles de consultations réservées uniquement aux malades souffrants de grippe sont quasiment vides. Médecins et infirmiers sillonnent les couloirs. Certains discutent ou s'échangent des plaisanteries à haute voix, sans aucune inquiétude, d'autres s'occupent des quelques personnes qui viennent pour de simples soins.

Photo : DR

«On ne sait rien sur cette campagne ! On ne nous a rien dit. Nous avons juste eu des masques et nous attendons le reste! A ce jour, nous n'avons pas reçu de vaccins, je crois que l'on attend notre mort pour nous les donner!», confie avec ironie un médecin. Dans le centre, c'est l'unique personne qui porte un masque de protection.

«Nous ignorons également quand commencera la vaccination des citoyens. Ici, les malades soupçonnés d'avoir la grippe porcine sont immédiatement envoyés à l'hôpital El Kettar, une fois sur place, ils sont pris en charge», précise un autre médecin, ajoutant que le traitement à base d'antibiotiques existe dans les pharmacies algériennes. «Tout ce qui circule comme informations est distillé par la Télévision algérienne. Hier, j'avais vu des médecins se plaindre», indique une jeune infirmière. C'est tout ce qu'elle sait !

Sur les murs, quelques affiches indiquent les salles de consultations réservées aux patients souffrant de grippe. Sans plus. Rien d'autre. Assise sur un banc attendant son tour, une vieille dame sourit à la question. «Je n'en sais rien ! Je ne peux rien vous dire». Un autre jeune, venu pour se faire soigner une fracture du bras, affirme qu'il a entendu parler de l'arrivée des vaccins en Algérie. «J'ai vu sur les chaîne de télévisions étrangères qu'il y a eu des cas d'allergie, donc je me méfie un peu, je refuserai de me faire vacciner».

Au pavillon des urgences de l'hôpital Mustapha-Pacha d'Alger, la même ambiance. Chacun vaque à ses occupations. Médecins et citoyens. Pas de tension, ni de peur. C'est même calme, une journée ordinaire. Ici, personne ne peut vous orienter. Le réceptionniste qui se coupait les ongles des mains, lève harassé la tête, notre présence le dégoûte. «Demain, revenez demain pour ça ! Ce n'est pas aujourd'hui !», dit-il pas du tout convaincu. Il se retourne vers son collègue qui discutaillait avec une jeune femme et rétorque : «Je t'avais dit ! Dès que je mets les pieds ici, je le regrette. Les gens me tombent dessus !»

Pas de panneaux d'indication, ou d'affiches pour s'informer. Une question s'impose : Qui mènera cette campagne de vaccination ?

I. B.

ELLE A TENU HIER UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Chambre nationale d'agriculture dresse son bilan

La Chambre nationale d'agriculture (CNA) a tenu, hier, son assemblée générale ordinaire. La rencontre, qui a rassemblé les secrétaires généraux des chambres de wilaya, a été consacrée à la présentation et à l'adoption du rapport moral et financier du conseil d'administration.

Outre cette opération d'ordre organique, le secrétaire général de la Chambre nationale d'agriculture a présenté des exposés des actions entreprises par cet organisme.

Ainsi, Mohamed-Chérif Ould-El-Hocine, le président de la Chambre, a mis en avant les études menées dans le cadre du recensement des agriculteurs, notamment en matière d'assurance sociale.

Il s'avère que les acteurs du monde agricole ne bénéficient pas tous d'une couverture sociale.

Les statistiques démontrent également que les jeunes de moins de 35 ans ne représentent que 7% des agriculteurs recensés par la CNA. Toutefois, les montants financiers attribués dans le cadre des mécanismes de création d'emploi (Cnac, Ansej…) confirment un attrait certain pour le monde agricole.

Abordant la problématique de la mise sur le marché des produits agricoles, M. Ould-El-Hocine a expliqué que la flambée des prix est en partie due à la l'absence d'infrastructures de vente en gros et au monopole des mandataires.

«L'Etat a mis en œuvre une série de programmes pour soutenir le secteur de l'agriculture. De 2000 à 2006, la production de produits agricoles a augmenté de 49 %. Mais il ne sert à rien de produire s'il est impossible de vendre ces produits dans des conditions convenables», notera-t-il. Selon le président de la Chambre nationale d'agriculture, l'Etat doit au plus vite intervenir afin d'organiser le secteur de la vente. Pour ce faire, Mohamed-Chérif Ould-El-Hocine préconise la création de nouveaux marchés de gros et le renforcement des structures de détail dans les communes.

T. H.